

**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE**  
**PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**MAIRIE DE BARBATRE**  
**20 AOUT 2024**  
**COURRIER - ARRIVÉE**

**Demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de sables et graviers siliceux marins dit permis « Large Loire » sur les fonds marins du plateau continental au large de l'estuaire de la Loire dans le département de la Loire-Atlantique et de la Vendée, sollicitée par le groupement d'intérêt économique « Loire Grand Large » (GIE LGL)**

Le groupement d'intérêt économique (GIE) « Loire Grand Large » (LGL) a saisi le ministre chargé des mines de la demande simultanée de permis exclusif de recherches de sables siliceux marins dit permis « Large Loire » et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherches pour une durée de 5 ans.

La superficie concernée (103,2 km<sup>2</sup>) est située sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée

Le périmètre du permis est défini par la surface d'un polygone dont les sommets 1M, 2A, 3R, 4C, 5P, 6H, 7F, 8E sont définis par les coordonnées géographiques dans le système de projection WGS 84 figurant dans le tableau ci-dessous :

WGS 84	LATITUDE N	LONGITUDE W
1 M	46° 58.4688'	002° 33.9246'
2 A	46° 55.5985'	002° 40.8250'
3 R	47° 01.1352'	002° 44.8187'
4 C	47° 02.6515'	002° 43.0266'
5 P	47° 03.3884'	002° 39.3084'
6 H	46° 59.500'	002° 36.200'
7 F	46° 59.000'	002° 35.800'
8 E	46° 59.190'	002° 34.450'

En application de l'article 10 du décret n°2006-798 du 6 juillet 2006 relatif à la prospection, à la recherche et à l'exploitation de substances minérales ou fossiles contenues dans les fonds marins du domaine public et du plateau continental métropolitains, cette demande de permis est soumise à une mise en concurrence d'une durée de trente jours à compter de la publication du présent avis au Journal officiel de la République française. La lettre de demande ainsi que les documents cartographiques associés peuvent être consultés, dans ce délai, aux jours et heures d'ouverture au public (sauf les jours fériés) :

- à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, direction de l'eau et de la biodiversité, sous-direction de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques, bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques, Tour Séquoia, 92 055 La Défense Cedex ;

*Affiché le 21.08.2024*

## • dans les communes suivantes :

- Batz-sur-Mer
- La Bernerie-en-Retz
- Le Croisic
- La Baule-Escoublac
- Les Moutiers-en-Retz
- La Plaine-sur-Mer
- Pornic
- Pornichet
- Le Pouliguen
- Préfailles
- Saint-Brévin-les-Pins
- Saint-Michel-Chef-Chef
- Saint-Nazaire
- Villeneuve-en-Retz
- Barbâtre
- Beauvoir-sur-Mer
- Bouin
- Brétignolles-sur-Mer
- La Barre-de-Monts
- L'Épine
- La Guérinière
- L'île d'Yeu
- Noirmoutier-en-L'Île
- Notre-Dame-de-Monts
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Saint-Hilaire-de-Riez
- Saint-Jean-de-Monts

- à la préfecture de Loire-Atlantique, au bureau de l'accompagnement de la transition écologique et des procédures environnementales, 6 Quai Ceineray, 44000 Nantes

Toute demande concurrente est présentée comme la demande initiale conformément aux dispositions du décret précité et du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains à l'adresse de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature indiquée ci-dessus, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de trente jours à compter de la date du présent Journal officiel.

# GIE LGL

Monsieur le Ministre chargé des mines  
MTES/DGALN/DEB/EARM2  
Tour Séquoia  
1 place Carpeaux  
92 055 La Défense Cedex

Objet : Dossier unique de demandes simultanées du permis exclusif de recherche et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche - Large Loire (PER 2L).

Références : Code Minier  
Décret n°2006-798 du 6 juillet 2006  
Décret n°2006-648 du 2 juin 2006  
Décret n°2006-649 du 2 juin 2006

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous solliciter dans le cadre de notre Dossier unique de demandes simultanées du permis exclusif de recherche et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche - Large Loire (PER 2L), pour une durée de 5 ans.

La superficie de la demande de PER est de 103,2km<sup>2</sup>, les coordonnées géographiques selon le référentiel géodésique RGF 93 des sommets du périmètre de la demande de PER sont les suivantes :

Coordonnées WGS 84	LATITUDE N	LONGITUDE W
1 M	46° 58.4688'	002° 33.9246'
2 A	46° 55.5985'	002° 40.8250'
3 R	47° 01.1352'	002° 44.8187'
4 C	47° 02.6515'	002° 43.0266'
5 P	47° 03.3884'	002° 39.3084'
6 H	46° 59.500'	002° 36.200'
7 F	46° 59.000'	002° 35.800'
8 E	46° 59.190'	002° 34.450'



# GIE LGL

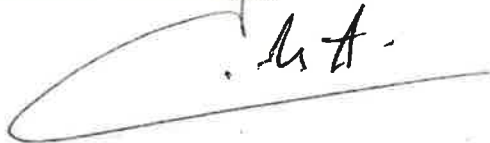
Vous trouverez ci-joints les exemplaires du dossier unique des demandes simultanées. Ce dossier contient l'ensemble des pièces exigées par les textes réglementaires cités en référence. Il est déposé sous format papier et sous format numérique.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

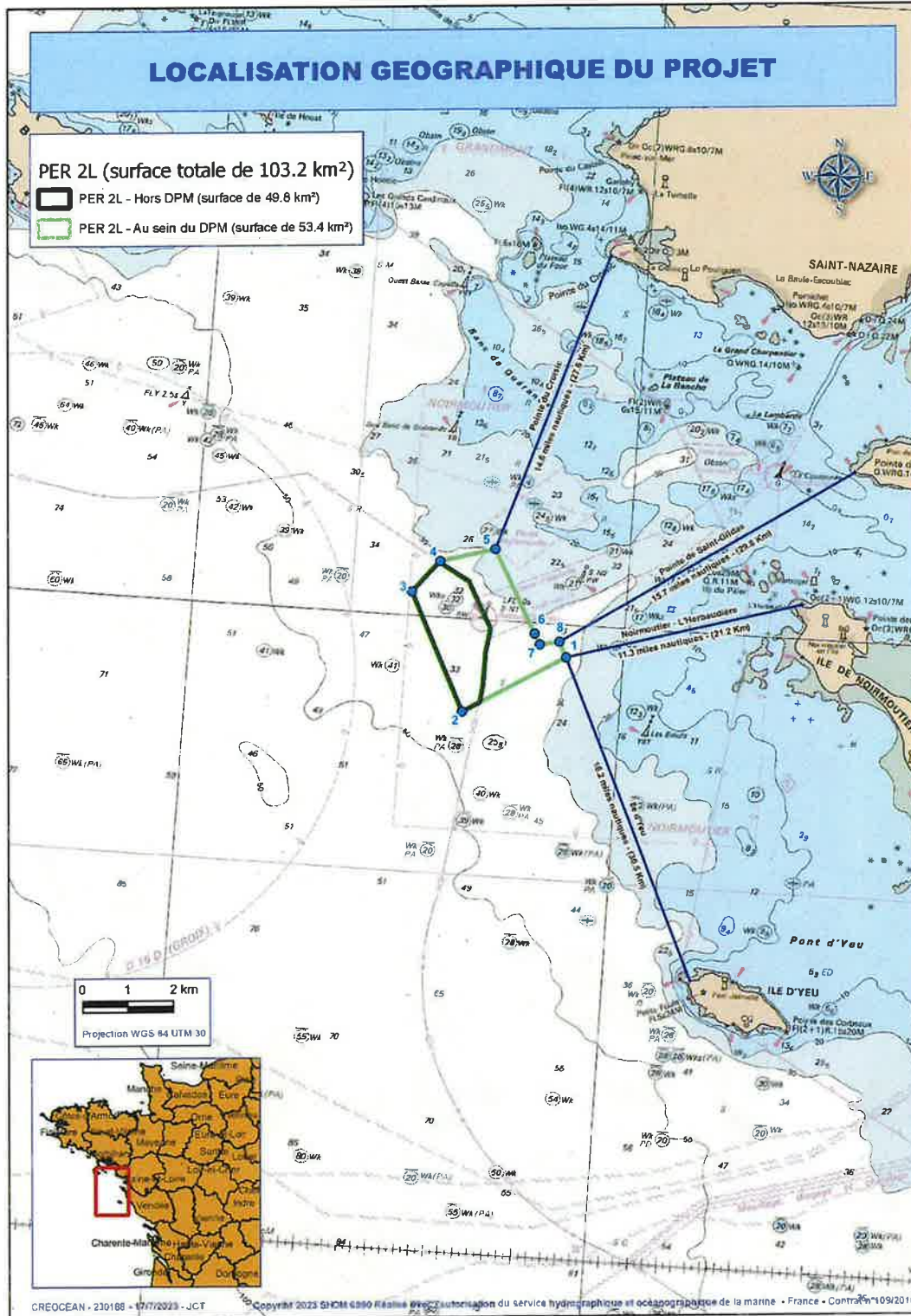
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Saint Herblain,  
Le 28 juillet 2023

GIE LGL  
Représentée par son Président DTM  
DTM représentée par Président GSM  
GSM représentée par Sylvie BERHAULT,  
Directeur Général GSM



**GIE LOIRE GRAND LARGE**  
**DOSSIER UNIQUE DE DEMANDES SIMULTANÉES DU PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHE ET DES**  
**AUTORISATIONS DOMANIALE ET D'OUVERTURE DE TRAVAUX DE RECHERCHES - LARGE LOIRE (PER 2L)**



**Figure 4.1 : Localisation géographique du projet**